

Centre de coopération internationale en santé
et développement inc. (CCISD)
Faisant affaires sous le nom et la raison sociale

Santé Monde - Codéveloppement international

États financiers
Au 31 mars 2026

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Santé Monde - Codéveloppement international,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **SANTÉ MONDE - CODÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. 1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 21 juillet 2026

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119066

Santé Monde - Codéveloppement international

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

PRODUITS

Programme international		
Affaires mondiales Canada (AMC)	12 713 705 \$	14 033 950 \$
Autres bailleurs de fonds	689 540	1 003 592
Contributions sous forme de services rendus (note 2)	339 211	244 169
Intérêts	196 996	175 168
Autres	112 095	17 584
	14 051 547	15 474 463

CHARGES

Programme international	12 110 784	13 744 111
Fonctionnement	1 442 554	1 661 204
Contributions sous forme de services rendus (note 2)	339 211	244 169
Perte (gain) de change réalisée	16 658	(99 981)
Perte (gain) de change non réalisée	(3 309)	59 950
Amortissement des immobilisations corporelles	8 756	14 316
	13 914 654	15 623 769

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR
LES CHARGES

136 893 \$ (149 306) \$

Santé Monde - Codéveloppement international

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

	Grevé d'affectations internes		Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	Affecté au fonds de prévoyance (note 9)	Affecté à des projets spéciaux (note 9)				
SOLDE , début de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	9 133	\$ 1 553 636	\$ 3 062 769	\$ 3 212 075
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(8 756)	145 649	136 893	(149 306)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	3 366	(3 366)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	3 743	\$ 1 695 919	\$ 3 199 662	\$ 3 062 769

Santé Monde - Codéveloppement international

BILAN

Au 31 mars

2026

2025

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	2 092 267 \$	2 420 063 \$
Encaisse, 1,85 % et 2,5 %	6 167 426	4 102 420
Créances (note 3)	124 192	1 688 864
Frais payés d'avance	246 857	84 112

8 630 742 8 295 459

PLACEMENT (note 4)

314 816 301 692

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

3 743 9 133

8 949 301 \$ 8 606 284 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	927 872 \$	1 517 450 \$
Produits reportés (note 8)	4 821 767	4 026 065

5 749 639 5 543 515

ACTIF NET

Grevé d'affectations internes	1 500 000	1 500 000
Investi en immobilisations corporelles	3 743	9 133
Non affecté	1 695 919	1 553 636

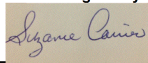
3 199 662 3 062 769

8 949 301 \$ 8 606 284 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 10 et 11)

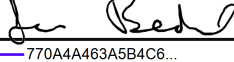
Pour le conseil d'administration :

DocuSigned by:



FFF6CF79997A4AE...

Signé par:



770A4A463A5B4C6...

, administrateur/administratrice

, administrateur/administratrice

Santé Monde - Codéveloppement international

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

136 893 \$ (149 306) \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles

8 756 14 316

145 649 (134 990)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

1 608 051 1 788 160

1 753 700 1 653 170

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation nette des placements

(13 124) 178 750

Acquisition d'immobilisations corporelles

(3 366) (195)

(16 490) 178 555

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

1 737 210 1 831 725

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

6 522 483 4 690 758

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

8 259 693 \$ 6 522 483 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse

2 092 267 \$ 2 420 063 \$

Encaisse, 1,85 % et 2,5 %

6 167 426 4 102 420

8 259 693 \$ 6 522 483 \$

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, régi par les dispositions de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, s'occupe de promouvoir et appuyer les réformes du secteur de la santé dans des pays en voie de développement en facilitant un accès plus équitable aux services de base. Il assure la durabilité, l'efficacité et l'efficience des actions entreprises et vise la poursuite autonome et autosuffisante des projets mis en oeuvre.

Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opérations avec des consortiums

Au cours de l'exercice, l'Organisme détenait des participations dans des consortiums non constitués en société par actions. Les participations de l'Organisme dans ces consortiums sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus reportés du projet au moment où ils sont réinvestis dans un projet distinct. Tout autre revenu d'intérêts est inclus à la rubrique « Intérêts ».

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen mensuel. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Équipement audiovisuel, appareil et outillage	8 ans
Équipement informatique	2 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre des projets internationaux sont imputées aux résultats, car l'Organisme n'en conserve pas la propriété.

Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus bénévolement représentent la valeur de la contribution fournie par des bénévoles et des stagiaires. La valeur des contributions sous forme de services rendus a été estimée d'après les taux journaliers reconnus par Affaires mondiales Canada.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à son personnel un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2026	2025
Comptes clients	14 275 \$	42 053 \$
Sommes à recevoir des bailleurs de fonds	102 297	1 634 325
Taxes à la consommation	7 620	12 486
	124 192 \$	1 688 864 \$

4. PLACEMENT

	2026	2025
Épargne à terme, au taux de 4,35 %, échéant en décembre 2028*	314 816 \$	301 692 \$

* Un montant de 250 000 \$ inclus dans l'épargne à terme est donné en garantie de la marge de crédit.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	42 951 \$	41 274 \$	1 677 \$
Équipement informatique	122 240	120 174	2 066
Mobilier et agencements	68 553	68 553	-
	233 744 \$	230 001 \$	3 743 \$
			9 133 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 350 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % et garantie par l'universalité des créances ainsi que d'une épargne à terme, d'un montant de 250 000 \$, renouvelable en septembre 2026.

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes fournisseurs	277 842 \$	378 674 \$
Salaires, retenues à la source et vacances	466 747	836 959
Sommes dues aux partenaires de projets	183 283	301 817
	927 872 \$	1 517 450 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

	2026	2025
SOLDE , début de l'exercice	4 026 065 \$	2 206 351 \$
Montants comptabilisés à titre de contributions de l'exercice	(13 428 244)	(15 037 541)
Montants reçus des bailleurs de fonds au cours de l'exercice	20 908 325	23 580 872
Quote-part des contributions appartenant aux partenaires	(6 684 379)	(6 723 617)
SOLDE , fin de l'exercice	4 821 767 \$	4 026 065 \$

9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration approuve par résolution des affectations internes au fonds de prévoyance ou à des projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. ÉVENTUALITÉS

Conformément aux termes de l'accord de contribution standard d'Affaires mondiales Canada pour les projets financés par ce dernier, en cas de manquement de l'Organisme aux engagements prévus dans un tel accord de contribution, Affaires mondiales Canada se réserve le droit, si le manquement n'est pas corrigé, de réduire la contribution financière accordée à l'Organisme, de résilier l'accord et d'annuler toute obligation financière ou d'exiger le remboursement des montants versés.

Également, l'Organisme a conclu des accords de contributions avec certains bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée d'après les modalités des programmes acceptés par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard des sommes qui pourraient être déboursées.

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

11. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en juin 2028 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 64 445 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2027 -	55 199 \$
2028 -	9 246 \$

12. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Santé de base pour les communautés (SBC) est une oeuvre de bienfaisance contrôlée par l'Organisme visant la création, l'implantation et l'expansion de soins de santé primaires, durables, voulus et gérés par les communautés en appuyant des centres de santé (communautaires ou publics) dans les pays en voie de développement afin que ces centres puissent offrir des soins de santé de base durables au meilleur rapport coût-qualité et répondant aux principes d'accès pour tous.

SBC et l'Organisme suivent les mêmes méthodes comptables. Les états financiers de SBC au 31 mars se résument comme suit :

	2026	2025
Bilan		
Actif net	10 368 \$	4 713 \$
Résultat		
Produits	5 720	1 566
Charges	92	74

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Dans le cours normal des activités, l'Organisme doit gérer plusieurs devises différentes. La variation du taux de change peut générer des gains ou des pertes de change. Les gains ou les pertes de change sont établis en comparant la valeur comptable de l'encaisse de l'Organisme dans ses comptes bancaires à l'étranger avec sa valeur selon le taux de change établi par la Banque du Canada au 31 mars 2026. Les gains et les pertes de change sont intégrés à l'état des résultats.

Au 31 mars 2026, l'actif net libellé en dollars américains, en francs CFA, en gourdes haïtiennes, en naïras nigériens, en soles, en quetzal et en boliviano converti en dollars canadiens représente 1 615 413 \$ (2025 - 1 489 291 \$).

Santé Monde - Codéveloppement international

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des avances de fonds aux projets à recevoir des bailleurs de fonds.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent en majorité d'organismes et de sociétés gouvernementaux.